

# Lycée Polyvalent Paul Verlaine

ENSEIGNEMENT  
OPTIONNEL

CLASSE DE SECONDE  
OPTION FACULTATIVE  
ARTS PLASTIQUES

## PRINCIPES GÉNÉRAUX DES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Faire découvrir aux élèves de nouveaux domaines

Informar sur les cursus possibles en cycle terminal comme dans le supérieur

Identifier les activités professionnelles auxquelles ces cursus peuvent conduire

### Présentation de la discipline

En tant que discipline d'enseignement général, les arts plastiques ont une vocation formatrice culturelle et professionnelle.

A tous les niveaux de l'Ecole, l'enseignement des arts plastiques se fonde sur la pratique personnelle dans une relation à la création artistique.

Au lycée, cette articulation est renforcée par une étude spécifique en culture artistique

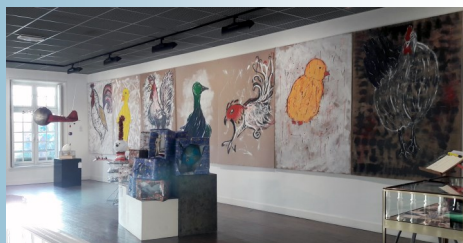
#### Les objectifs:

Comme l'ensemble des disciplines, les arts plastiques contribuent, avec les moyens qui leur sont propres, au développement de la personne et à la formation du citoyen.

Ils participent à la construction du parcours de formation professionnelle de l'élève

#### Poursuite d'études :

Les arts plastiques au lycée constituent une étape pouvant servir de préparation aux concours d'entrées dans les écoles spécialisées (écoles supérieures d'arts appliqués, stylisme, publicité, BD, design, tourisme,...) et donner accès aux universités de Lettres, Arts et Communications (entre autres) où il est possible d'aborder des domaines tels que vidéo, infographie, photographie, architecture, animation culturelle, pédagogie, cinéma, spectacle vivant etc. Les arts plastiques permettent également l'acquisition d'une culture artistique indispensable à toutes les formations professionnelles notamment celles qui induisent un contact avec le public.



## MODALITÉS

### Les Arts Plastiques au Lycée

#### Classe de Seconde

- 3h hebdomadaires
- Découverte du langage plastique
- Analyse des éléments plastiques et de leurs relations (lecture de l'image)
- Expérimentation de techniques variées

#### Classes de Première et de Terminale

L'élève qui n'a pas choisi cette discipline en Seconde peut encore l'intégrer dans son parcours au niveau de la Première voire, dans certains cas, au niveau de la Terminale.

#### Après la Seconde, l'élève peut choisir :

##### - l'enseignement de spécialité

En Première 4h et en Terminale 6h hebdomadaires et/ou

##### - l'option facultative

En Première et en Terminale 3h hebdomadaires

#### L'option facultative peut se cumuler avec l'enseignement de spécialité.

Tant en enseignement de spécialité qu'en option facultative, pratique et culture artistiques sont abordées en interaction.

En Terminale, le programme repose sur une pédagogie de projet qui relève d'une pratique d'atelier où l'autonomie de l'élève est renforcée.



19 Rue Normandie-Niemen  
BP 5134  
08305 RETHEL CEDEX

Téléphone : 03 24 39 50 30

Télécopie : 03 24 39 50 38

Messagerie : ce.0080039z@ac-reims.fr

Site internet :  
www.lyceeverlaine-rethel.fr/

### Enseignements optionnels

Arts Plastiques	
EPS	LV3 Espagnol
Management et gestion	Latin
Sciences et laboratoire	Sciences de l'ingénieur